Marché de Noël - 2015

Lautrec

Bulletin d'Informations Municipales

Département du Tarn - Arrondissement de Castres
Bulletin Janvier 2016

La parution du prochain Bulletin Municipal est prévue pour JUIN.
Les associations qui souhaitent faire paraître un article doivent l'envoyer
par mail à : lautrec.mediatheque@wanadoo.fr
ou mairie-lautrec@wanadoo.fr

Bulletin édité par la Mairie de Lautrec
Directeur de la publication : le maire, Thierry Bardou
Rédaction : équipe municipale
Tirage : 750 exemplaires
Photo de couverture : mairie de Lautrec

Chères et Chers Concitoyens,

Je vous adresse, ainsi que mon Conseil Municipal, mes meilleurs voeux pour cette année 2016, santé, bonheur, travail, en espérant que les différents moments tragiques dus aux attentats perpétrés en 2015 ne se reproduisent pas et que le bon sens reprenne ses droits.

L'attractivité de notre commune ne se dément pas. Pour preuve, Lautrec compte, au dernier recensement, 1 822 habitants. Il fait toujours bon vivre dans notre belle commune et nous ferons tout pour que cela continue.

L'année 2015 fut une année riche en réalisations (chauffage à l'école, forage d'un puits pour l'arrosage du terrain de sports, sentier piétonnier route de Castres, goudronnage, marquage au sol, WC public, sacs à toutou, locaux ADMR,...), j'en profite pour féliciter l'ensemble du personnel (administratif, scolaire, technique, culturel) pour leur travail au quotidien et leur professionnalisme.

Notre site internet, **www.lautrec.fr**, a fait peau neuve (120 000 visites en 2015) et s'est doté d'une petite soeur avec une page Facebook (**www.facebook.com/Ville-de-Lautrec**) pour vous informer au mieux de l'actualité lautrécoise et vous donner les informations précises de l'actualité municipale, n'hésitez pas à les consulter.

La vie associative (36 associations) est toujours aussi active. Tout au long de l'année, pas moins de 60 animations ont permis à Lautrec de montrer son dynamisme, félicitations à vous tous !

La préoccupation du Conseil Municipal à l'égard des Lautrécoises et des Lautrécois pour cette année 2016 reste intacte. Nos projets, toujours aussi importants pour le bon vivre à Lautrec, sont une priorité avec des réalisations adaptées à nos besoins.

Bonne année 2016.

Le Maire,
Thierry BARDOU

L'équipe municipale affectée à l'école s'occupe de l'accueil et du bien-être de vos enfants. Elle vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 2016.

ATTENTION ZONE BLEUE
Pensez au Disque !

Arrêté Municipal
du 3 décembre 2015

La zone bleue : c'est quoi ?

Un espace de stationnement gratuit mais limité à 15 min ou 1h selon les emplacements entre 8h00 et 19h30 du lundi au samedi.

La zone bleue : c'est où ?
et pour combien de temps ?

Rue du Mercadial : stationnement limité à 15 min
Route de Castres :
Face aux Richesses du terroir : stationnement limité à 15min
Face à la Boulangerie Marti : stationnement limité à 15 min
Place Centrale et Rue de Lengouzy : stationnement limité à 1h00

La zone bleue : Comment ça marche ?

Pour se garer en zone bleue, il suffit d'être doté d'un disque de stationnement (modèle européen) sur lequel on indique son heure d'arrivée avant de le placer bien en vue derrière son pare-brise.
Une amende de 17 € vous sera donnée en cas :

- d'absence de disque ;
- de dépassement du temps autorisé ;
- de modification de l'heure sans mouvement du véhicule.

L'usage de plusieurs disques est strictement **interdit**

Des disques sont disponibles à l'accueil de la mairie, à la médiathèque et chez les commerçants de Lautrec

Création de sanitaires publics

De nouvelles toilettes publiques ont été créées, rue du Mercadial, dans la couloir menant aux jardins de la mairie.
Ces sanitaires ont été construits en régie, ils disposent d'urinoirs, d'un WC classique, ainsi que d'un second accessible aux handicapés. Ils sont en service depuis le 25 septembre dernier .

URBANISME

Vos démarches avant tous travaux - Rappel

La plupart des travaux de constructions ou effectués sur des constructions existantes nécessitent **une demande d'autorisation préalable**.

Pour déterminer si votre projet est faisable, il est nécessaire de vous reporter, en premier lieu au plan de zonage qui vous indiquera dans quelle zone du Plan Local d'Urbanisme (PLU) votre projet se situe, et en second lieu au règlement s'appliquant à cette zone.

Pour les travaux se situant au coeur et aux abords du village, ils sont également soumis au règlement de la *Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager* (ZPPAUP). Ils font l'objet d'une autorisation délivrée après avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France.

Ces deux documents sont consultables en Mairie et sur le site www.lautrec.fr/lamairie/urbanisme

Le service Urbanisme est votre interlocuteur pour vos démarches de construction ou de transformation de votre habitat. N'hésitez pas à le contacter.

Un nom pour les voies au hameau des Cousteilles

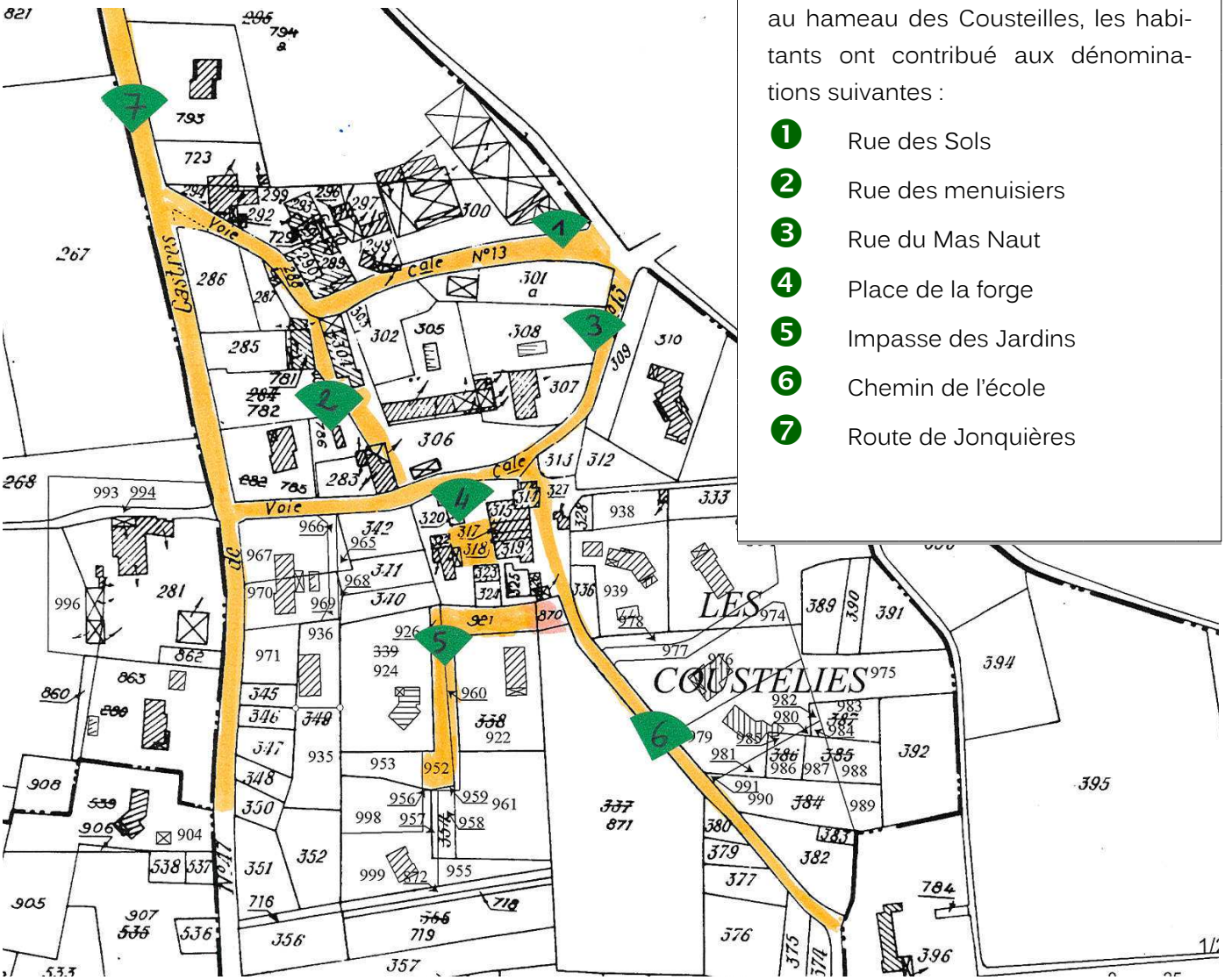

Afin de faciliter le repérage des voies au hameau des Cousteilles, les habitants ont contribué aux dénominations suivantes :

1. Rue des Sols
2. Rue des menuisiers
3. Rue du Mas Naut
4. Place de la forge
5. Impasse des Jardins
6. Chemin de l'école
7. Route de Jonquières

QUELQUES EVENEMENTS LAUTRECOIS

Commémoration du 11 novembre

Le soleil était au rendez-vous, pour la cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918. Les différents discours, le dépôt de gerbe par les enfants ainsi que l'hymne national chanté par les élèves de Musicales ont rendu ce moment solennel particulièrement émouvant.

Téléthon

Le CCAS et plusieurs associations lautrécoises ont animé avec succès le week-end des 4 et 5 décembre 2015. Remercions tout particulièrement les enfants de CM2 qui ont organisé une course d'endurance et permis de récolter une belle part des 2 017,50 € qui ont été versés au Téléthon.

Goûter des aînés

Le 16 décembre dernier, les aînés lautrécois ont été conviés par le CCAS de la commune à un goûter animé par les Musicales. Au son des chansons de variété française et internationale, chacun a pu se régaler des pâtisseries commandées aux boulangers de Lautrec.

Marché de Noël

Pour sa deuxième édition, le Marché de Noël de Lautrec a eu lieu les 19 et 20 décembre. Animations pour les enfants, spectacles, passage du Père Noël, scène ouverte par les Musicales, marché artisanal, restauration... voilà les ingrédients qui ont permis le succès de ce chaleureux week-end.

À l'école ...

Surveillance incendie

Chaque année, les élèves de maternelle et de primaire s'exercent à l'évacuation de l'école lors d'un test in situ.

Dans la matinée du 30 septembre dernier, l'alarme incendie a retenti dans l'école. C'est dans le calme, en respectant les consignes que 202 élèves, 9 enseignants, 4 accompagnateurs et 1 bibliothécaire se sont rangés sur la parking à l'extérieur de l'école. Cette opération s'est déroulée en 2 minutes et 17 secondes, temps nécessaire pour que tous soient en sécurité.

Un arbre pour le climat

À l'occasion de la COP 21, la LPO (Ligue Protectrice des Oiseaux) et l'AMF (Association des Maires de France) ont organisé dans tout l'hexagone une opération de sensibilisation au réchauffement climatique « un arbre pour le climat ». L'école de Lautrec y a participé avec enthousiasme. Sous la houlette de Sébastien Valière, les enfants ont découvert la théorie avant de passer à la pratique : les élèves ont planté deux arbres, un dans le cour de la maternelle et un autre dans celle du primaire. Ce sont aujourd'hui 2 micocouliers qui se dressent fièrement dans les cours de notre école.

Passage du Père Noël à la cantine

Cette année encore, le Père Noël n'a pas oublié les enfants de l'école. Il est passé distribuer des chocolats lors du repas de noël à la cantine. Il a ensuite passé un moment avec tous ceux qui voulaient faire une photo en sa compagnie.

Une après-midi pour fêter Noël

La municipalité a décidé de fêter Noël et les vacances scolaires en offrant aux enfants de l'école, une après-midi récréative. Les plus jeunes, de la petite section à la classe de CE1, ont assisté à une spectacle « Papa Noël a disparu ». Les plus grands sont allés au cinéma pour une séance spéciale. Ils ont pu rire et frissonner devant « Hôtel Transilvania ».

Info Fibre Optique

En vue d'une démarche auprès des opérateurs concernés, la municipalité entame le recensement des habitants de la commune qui souhaitent recevoir internet en très haut débit grâce à la fibre optique.
Si vous êtes intéressés, faites-vous connaitre auprès du secrétariat de la mairie.
05 63 75 90 04

INSEE

Suite au recensement effectué sur notre commune courant 2015, L'INSEE nous informe que la population totale s'élève à 1 822 habitants.

Actualités théâtre

Scène Nationale d'Albi
Tarif Plein 9,50€

Isha
Jeudi 11 février à 19h30
Salle de Peyregoux

Chant **Naïma Chemoul** / Accordéon **Grégory Daltin** / Oud **Thierry Di Filippo** / Contrebasse **Julien Duthu** / Percussions **Bona Akoto**

Isha est un spectacle-concert qui raconte le chemin d'une femme qui désire naître à elle-même. Ce chemin la conduit sur les pas des chants liturgiques sépharades, répertoire traditionnellement réservé aux hommes.
Isha est le fruit d'une rencontre entre l'univers mélodique du répertoire sépharade, issu de la tradition musicale arabo-andalouse et yéménite, l'univers du jazz et des compositions contemporaines. Une rencontre entre Orient et Occident, une alliance entre deux mondes qui choisissent de s'entendre.

Pour clôturer la soirée, la Maison Familiale de Peyregoux vous propose dès 21h un repas en musique au tarif de 15€

Pourquoi les poules préfèrent être élevées en batterie ?
Mardi 15 mars à 19h30
Salle de conférences

De et avec Jérôme Rouger

En spécialiste des allocutions détournées, Jérôme Rouger offre ici un discours d'une drôlerie sans faille, une joyeuse métaphore de la condition humaine. Fous rires garantis !
Le professeur Rouger, directeur de l'école d'agriculture ambulante, aborde les questions des droits de la poule et des conditions de vie de l'oeuf. Mais pourquoi donc les poules ressentent-elles le besoin de se coller les unes aux autres, dans des conditions qui paraissent pourtant peu enviables ? Entre informations scientifiques et propos plus discutables, poule mouillée et chair de poule, cette pseudo conférence investit à la fois le champ de l'absurde et de la métaphysique pour refléter par un regard aigu et décalé des problématiques très actuelles...

Un marché paysan accompagnera ce spectacle, à partir de 16h dans les locaux de la mairie.

Actualités cinéma

Prochaines séances

Salle François Delga, rue du Mercadial

Mercredi 24 février
à 15h30

Belle et Sébastien, l'aventure continue

de Christian Dugay
avec F. Bossuet, T. Karyo, T. Neuvic
France - Aventures - 1 h 37

D'après l'oeuvre de Cécile Aubry : Septembre 1945. Au village, on a fêté la fin de la guerre. Sébastien a grandi, il a maintenant 10 ans. Belle et lui attendent impatiemment le retour d'Angelina... Mais Angelina ne revient pas. Elle a disparu dans un accident d'avion au cœur des forêts transalpines. Tout le village a perdu espoir. Tout le village sauf César : le grand père de Sébastien connaît un homme, Pierre, qui pourrait les aider à retrouver Angelina. Mais avant de sauver la jeune femme, l'enfant et son chien vont devoir braver mille dangers, traverser mille épreuves et affronter un secret. Un secret qui va changer la vie de Belle et de Sébastien à tout jamais. L'aventure continue...

Mercredi 24 février
à 20h30

Les 8 salopards

de Quentin Tarantino
avec Samuel L. Jackson, Kurt Russell, Jennifer Jason Leigh
USA- Western - 2 h 47

Quelques années après la Guerre de Sécession, le chasseur de primes John Ruth, dit Le Bourreau, fait route vers Red Rock, où il conduit sa prisonnière Daisy Domergue se faire pendre. Sur leur route, ils rencontrent le Major Marquis Warren, et Chris Mannix, nouveau shérif de Red Rock. Surpris par le blizzard, ils trouvent refuge dans une auberge au milieu des montagnes, où ils sont accueillis par quatre personnages énigmatiques : le confédéré, le mexicain, le cowboy et le court-sur-pattes. Alors que la tempête s'abat au-dessus du massif, l'auberge va abriter une série de tromperies et de trahisons. L'un de ces huit salopards n'est pas celui qu'il prétend être ; il y a fort à parier que tout le monde ne sortira pas vivant de l'auberge de Minnie...

Tarif plein 5€
Tarif réduit 4€
Carnet 10 entrées 40€
Tarif groupe 3€

Actualités médiathèque

Animations jeunesse

Once upon a time...

Ateliers d'initiation à l'anglais pour les enfants débutants.
Prochains rendez-vous :

- Mercredi 17 février à 15h
- Mercredi 16 mars à 15h
- Mercredi 13 avril à 15h

Inscription obligatoire auprès de la médiathèque :
05 63 75 04 30

Et pour parfaire cette initiation à l'anglais, vous trouverez une sélection d'ouvrages pour la jeunesse en anglais ou bilingue :

Coup de coeur !

Un amour sucré-salé (version bilingue)
de véronique Deroide,
illustré par Evelyne Mary
Editions Lirabelle, 2011

Artiste Artisan

Catherine SENEGAS

Profondeur abyssale photographie Gilles-Marie Baldocchi

C'est la découverte du potentiel du papier, qui m'a permis d'exprimer mon univers sculptural .
Laissant place à l'improvisation, je confectionne une pâte molle avec un mélange de papier journal et de cellulose. Ce médium ne permettant pas une rapidité d'exécution, n'ayant pas de vision prédéterminée de la forme en devenir, c'est le geste qui donne le rythme.
J'alterne le rajout de pâte que je pose aux couteaux, une fois l'ouvrage sec je fais une relecture en ponçant. Au fur et à mesure l'oeuvre se construit. Lorsque la matière est sèche , il s'en libère une texture similaire à la pierre. J'essaie de générer du mouvement entre les pleins, les creux, de dessiner des lignes et des courbes, le tout contenu par des arêtes vives.
La notion d'équilibre est essentielle dans mon travail de recherche. La sculpture repose sur deux à trois points d'appuis, laissant un visuel plus aérien.
L'essence même de cette matière émanant de la terre, d'une graine, d'un arbre ... tout processus de création ramène à l'interaction et à l'interdépendance qui existe entre toutes choses, je suis un des éléments de ce processus , la sculpture le résultat...

Catherine Sénégas.

PINCEAUX DE COCAGNE

Dans le cadre des festivités du 50 ème anniversaire de l'attribution du Label Rouge à l'Ail Rose de Lautrec, le Festival Artistique en Pays de Cocagne sera étoffé et se déroulera du 5 août au 4 septembre 2016.

Invités d'honneur :

Anne-Marie Ruggeri et Philippe Janin

Ces deux artistes de renommée internationale seront présents à Lautrec les 5 et 6 août ainsi que le 4 septembre. Leurs oeuvres seront exposées pendant toute la durée du festival à la galerie "Couleurs de Cocagne".
Dans tout le village, expositions de peintures et sculptures, ateliers, stages, performances (programme en cours d'élaboration).
Et comme les années passées le 7ème concours de peintres dans les rues doté de plus de 2000 € de prix les 3 et 4 septembre.
Vous pouvez en savoir un peu plus sur Anne-Marie Ruggeri et Philippe Janin
sur www.art-provence.com
Contact pour infos : paul@cocagne-art.fr
ou 06 77 74 35 59

L'antenne Croix Rouge de Réalmont vous présente ses meilleurs voeux pour 2016 et vous informe que le vestiaire sera ouvert dès 14h, le premier mercredi des mois de mars, mai, juillet, septembre et novembre 2016.

La MJC vous souhaite
Une bonne année 2016 et ses meilleurs voeux.
Pour cette nouvelle année, la mjc vous propose son nouveau site Internet pour une communication et une information plus rapides et pratiques.
www.mjclautrec.fr
Des modifications de jours et d' heures ont été apportées dans des activités après la rentrée.
Consultez le site : www.mjclautrec.fr *pour plus de détails.*

web

Les nouveaux ateliers ont encore des places disponibles :
- MODELAGE : enfants atelier de création de bijoux avec mangas, statuettes et autres créations, le Lundi de 17h à 18h.
- DESSIN : enfants - ados et adultes, le mardi de 17h à 19h .
- DANSE ENFANTS, : éveil au rythme et contemporaine, le lundi de 17h15 à 18h45.
- DANSE ROCK & ROLL : par couple ou individuel, le jeudi de 19h à 20h.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Association La Promenade
Nous vous souhaitons, en ce début d'année 2016, tous nos voeux de santé, bonheur, réussite...
Comme chaque année, l'Association La Promenade de Lautrec, gestionnaire de l'Accueil de Loisirs organise une kermesse.

Pour 2016, elle aura lieu le
Dimanche 20 Mars,
jour du Printemps.

Nous avons retenu la thématique de « La Belle Epoque » : élégants et élégantes.
Nous vous attendons nombreux et nombreuses pour participer à nos jeux.

COEUR DE NUAGE

Peut-être nous connaissez vous déjà...et si vous êtes venus nous écouter et nous encourager à Lautrec ou ailleurs dans le Tarn, soyez en chaleureusement remerciés!

Notre association loi 1901, **COEUR DE NUAGE**, est née il y a environ un an. Elle a pour raison d'être d'aider les enfants ou les jeunes abimés par la vie, à la suite d'un accident ou d'une grave maladie. Nous donnons des concerts là où l'on veut bien nous accueillir. Nous avons chanté à la salle Francois Delga à LAUTREC, dans l'église de Saint Clément, à Notre Dame de Ruffis à Montredon Labessonié, à St Amant Valtoret, à Notre Dame du Breuil à Albi, à Notre Dame du Thor à Réalmont, pour le Secours Catholique, dans des maisons de retraite, pour l'Hospitalité Diocésaine et dans d'autres endroits encore où nous avons essayé d'offrir quelques instants de détente et de partage. A mi-concert, nous faisons circuler une corbeille et chacun donne ce qu'il veut ou ce qu'il peut. Une fois rémunérée la SACEM, l'argent est déposé sur le compte de l'association pour être offert à ceux qui en ont besoin. Par exemple, nous avons participé au financement à hauteur de 500 euros, de l'appareil auditif d'une jeune lourdement accidenté de la route. Bientôt, ce sera une participation financière afin de réaliser le rêve d'un enfant atteint par un cancer.

Malgré notre bonne volonté et notre enthousiasme, nous ne pouvons pas grand chose, seuls. Et c'est ensemble que nous sommes forts et que nous avons la capacité d'aller plus loin. Il y a tant à faire...

Depuis l'automne, nous avons décidé de proposer des adhésions. Avec 10 euros, vous soutenez COEUR DE NUAGE et vous faites partie de l'aventure si vous le souhaitez. Nous sommes déjà plus de 20 !

En 2016, nous continuerons à sillonner les routes de notre beau département. Le sourire d'un enfant ou d'un jeune nous attend ici ou là et nous donne de la force et de l'énergie.

MERCI par avance pour votre soutien, votre présence. A bientôt d'avoir le plaisir de vous rencontrer à LAUTREC ou ailleurs.

Bien des choses à vous toutes et tous pour cette nouvelle année. Qu'elle vous soit douce et remplie d'amour, de partage, de fraternité et de santé.

Valentin, Vivi et Christian DUCRES.

Nouveaux locaux

Les nouveaux bureaux de l'ADMR sont implantés dans les locaux de la mairie de Lautrec à l'adresse suivante :

20 rue du mercadial 81440 LAUTREC

05 63 70 40 86

lautrec@fede81.admr.org

Accès par la grille donnant sur l'Office de Tourisme et les jardins de la mairie.
Le meilleur accueil vous y est réservé, tous les lundis et vendredis matin de 9h à 12h.
Provisoirement, la boîte aux lettres sera implantée dans le hall d'accès du GVA (première porte à gauche en rentrant dans le village).
Nous remercions le Maire et la Commune pour cet hébergement gratuit dans l'enceinte de la mairie.

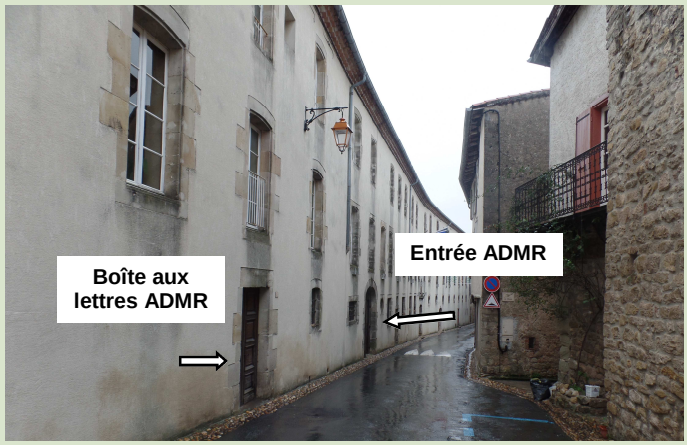

Les 21 et 22 novembre derniers, la bourse aux jouets s'est déroulée à la salle des associations. Nous remercions chaleureusement les nombreux déposants sans qui cette manifestation ne serait pas possible. Les acheteurs ont pu trouver cette année un choix très large d'articles. Les invendus ont été remis au resto du coeur de Graulhet.

Le 29 novembre, 20 jeunes licenciés âgés de 7 à 10 ans se sont retrouvés afin de participer à une journée pédagogique. Les petites raquettes tarnaises, animation initiée par la Fédération Française de Tennis et relayée par le Comité Départemental, a pour objectif de proposer des rencontres amicales et ludiques et de susciter le plaisir de jouer tout en développant des valeurs sportives et d'éducation. Cette manifestation, pour la deuxième année consécutive, a rencontré un vif succès auprès des jeunes licenciés. Cette journée basée sur le thème de la convivialité permet également un échange interclubs.

Cette année, le club a vu ses effectifs augmenter dans toutes les catégories d'âge, ce qui nous a permis, notamment, de créer une section mini-tennis (5-6 ans), toujours animée par notre coach diplômée d'Etat, Déborah Alquier.

Il est aussi très investi au niveau des compétitions départementales en ce qui concerne les jeunes, et les adultes dames et messieurs mais aussi des compétitions mixtes, permettant une assiduité ainsi qu'une perpétuelle implication autant individuelle que collective.

Les jeunes licenciés du club.

CONFRERIE AIL ROSE DE LAUTREC

Cette année 2015 a vu la confrérie de l'ail rose de Lautrec poursuivre sa mission de représentation aux quatre coins de France. Le Grand Conseil effectue les sorties en essayant de répondre à toutes les invitations des confréries amies.

En dehors de ces déplacements , nous avons été présents lors du rassemblement national des cyclo-touristes de passage à Lautrec le mardi 4 Août 2015.

Enfin, trois jours après, a eu lieu le 16ème chapitre de la confrérie dans le cadre de la fête de l'ail rose de Lautrec ; de ce fait , ce fut une semaine chargée ! Mais quelle satisfaction de pouvoir accueillir 57 confréries dans un climat de convivialité et d'amitié. Ici, je souhaite renouveler, au nom de tous les confrères, nos remerciements à la municipalité pour son aide logistique essentielle ainsi qu'à l'abbé Maynadier qui a permis que notre chapitre se déroule au sein de la collégiale St Rémi ; pour un coup d'essai, ce fut une totale réussite. N'en doutons pas, cette expérience, ô combien concluante, sera renouvelée.

Voilà, en quelques lignes, récapitulées nos activités ; si des personnes souhaitent représenter l'ail rose de Lautrec et son terroir dans un milieu confraternel et convivial, alors, n'hésitez pas et venez nous rejoindre au sein de la confrérie de l'ail rose de Lautrec.

Le Grand Conseil

Assemblée générale de la FNACA

Le comité FNACA de Lautrec a tenu son Assemblée Générale le dimanche 29 novembre 2015 à la salle des associations. Il a d'abord été procédé au renouvellement des cartes pour l'année 2016, aux adhérents qui étaient présents, soit une trentaine de personnes.

Le président, Gilbert AURIOL, a ensuite ouvert la séance ; il a fait part des activités du comité au cours de l'année écoulée, c'est-à-dire participation aux commémorations du 11 novembre, 8 mai et 19 mars, commissions départementales, inaugurations de plaques ou rues dans le département, exposé le voyage en Aveyron et la grillade à Montpinier.

Les projets pour l'année 2016 ont été développés, soit la grillade prévue le dimanche 12 juin à Puycalvel et le voyage au centre familial de la FNACA à Ascain du 29 avril au 1er mai.

Lucien CARAYON, trésorier, a présenté le bilan financier qui dégage un excédent de 100 euros, approuvé par l'assemblée. Comme chaque année, le bureau démissionnaire a été reconduit dans son intégralité.

Une minute de silence a été observée à la mémoire de Mr NOT, Mr HERAIL, Mr ESTIVAL, décédés en cours d'année, ainsi qu'aux victimes des attentats.

Après l'apéritif offert par le comité, toute cette assemblée s'est déplacée au restaurant « L'impérial » où un succulent repas fut apprécié de tous.

Le bureau

ATELIER DU SABOTIER

L'année écoulée a vu près de 21000 visiteurs, enchantés par les animations, explications, présentation des collections (sabots et vieux outils), mais nombreux furent ceux qui ont été quelque peu frustrés par l'arrêt (provisoire ?) des machines.

Pour la saison à venir, il y aura du nouveau : plus de collections, plus d'outillage, plus de documentation... pour faire de l'Atelier du Sabotier un véritable petit musée et conforter ainsi son rôle essentiel dans le développement touristique de notre village. Ces nouveautés impliquent une extension : la partie échoppe rejoint la rue de Lengouzy, avec l'ouverture d'un boutique au numéro 5, avec les artisans du bois, du cuir et certainement de la terre, pour donner un supplément de dynamisme à la rue et au centre de Lautrec.

FETE DES SABOTS, DES ANCIENS METIERS ET DES TRADITIONS

Elle est fixée au 3ème dimanche de juillet (le 17), mais sera effective à partir du samedi 16 juillet.

En effet, dès ce jour-là, le Sabotier accueillera le Tonnelier, sous les couverts de la place Centrale, reconstitution d'une tonnellerie artisanale avec fabrication de tonneaux, baquets, futailles... présentation d'outils, de matériel...

Parallèlement, le traditionnel marché artisanal et gourmand : **la Cueillette en Pays de Cocagne** se tiendra sur les places de Lautrec.

Programme détaillé sur le prochain bulletin.

OUTILAUTREC

Les 1er et 2 octobre 2016, la 3ème édition d'OUTILAUTREC drainera le flot important des amateurs, collectionneurs et passionnés de l'outil ancien et des arts populaires.

Celte manifestation a acquis ses lettres de noblesse, elle est devenue un rendez-vous incontournable de tous ceux qui, en France et en Europe, sont passionnés par le thème. On parle d'OUTILAUTREC dans la France entière et dans plusieurs pays : Angleterre, Belgique, Pays-Bas, Italie, Suisse, Espagne... c'est dire que ce concept a pris remarquablement.

Nous en reparlerons en temps utile. Mais, déjà, l'équipe organisatrice est sur la brèche et il est tout à fait possible de la rejoindre, les bonnes volontés seront bien accueillies (aide technique et matérielle, tenue de la buvette, accueil des visiteurs, circuits publicitaires, etc.).

Se renseigner : Atelier du Sabotier et/ou boutique 5 rue de Lengouzy.

Les dirigeants et éducateurs de l'école de football de l'entente du Lautrecois, formée par les clubs de l'Olympique Lautrecois, de l'Olympique Montdragon-St. Julien du Puy et de Vénès, organisent pour la cinquième année consécutive un tournoi pour la catégorie U11, ainsi qu'un rassemblement pour les catégories U7 et U9.

Cette fête du football des enfants, se déroulera cette saison le Dimanche 22 Mai 2016 sur les installations du stade municipal de Lautrec.

Cette manifestation concerne les jeunes footballeurs dont l'âge est compris entre 5 et 11 ans.

Nous comptons, cette année encore, sur l'inscription de 48 équipes, dont 8 de notre école de football. Les 40 autres équipes viendront principalement du département du Tarn et quelques une des départements voisins de la Haute-Garonne, de l' Aude et peut-être de l'Hérault, ce qui représentera 450 enfants qui participeront encore une fois à cette très belle journée.

La compétition débutera le matin à partir de 9h00, et se terminera par la finale du tournoi U11 aux environs de 17h00.

A midi, possibilité de se restaurer sur place :frites, sandwichs, grillades et boissons seront à la disposition de tout le monde.

Ensuite vers 17h15, viendra le moment le plus attendu par les enfants, la remise des récompenses.

Toutes les équipes participantes seront récompensées par de nombreuses coupes et autres lots, et tous les enfants participants seront récompensés individuellement par une médaille et de nombreux autres lots qui seront offerts par les différents commerçants et artisans du canton.

Nous tenons d'ailleurs à tous les remercier pour leur habituelle grande générosité.

Nous vous attendons nombreux autour des terrains, pour venir encourager ces jeunes footballeurs en espérant que le soleil sera de le partie.

Conseil Municipal

Séance du 28 septembre 2015

Excusés : Thierry BARDOU qui donne pouvoir à Thierry DAGUZAN
Laurence BONNASSIEUX qui donne pouvoir à Quentin VICENTE
Florence GOURLIN qui donne pouvoir à Alexandra TAILLANDIER
Vincent DESRUMAUX qui donne pouvoir à Thomas PLO
Gilles BERTRAND qui donne pouvoir à Jean-Luc GUIPPAUD

Absents : Edouard DELOUVRIER ; Claude COUGNENC

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS CREATION D'UN POSTE DE REDACTEUR

M.Daguzan Thierry, Maire-Adjoint, informe le Conseil Municipal qu'un agent, actuellement Adjoint Administratif Principal de 1er classe, a été inscrit sur la liste d'aptitude d'accès au grade de rédacteur par voie de promotion interne, par décision de la Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion du Tarn en date du 18 juin 2015.

Afin de nommer l'agent sur ce grade, il propose au Conseil Municipal de créer un poste de rédacteur territorial à temps complet à compter du 01 octobre 2015, de fermer le poste d'Adjoint Administratif Principal 1ère classe, et de fermer également le poste de Rédacteur chef ouvert pour l'ancienne secrétaire générale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide ces propositions à l'unanimité.

PARTICIPATION DES COMMUNES EXTERIEURES AU FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

M. DAGUZAN rappelle au Conseil Municipal que la participation des Communes ayant des enfants domiciliés sur leur territoire et fréquentant l'école élémentaire de Lautrec doit être réévaluée chaque année. Les dépenses pouvant être prises en compte sont les dépenses de fonctionnement (circulaire interministérielle du 25 août 1985).

Pour l'école élémentaire de Lautrec elles sont constituées pour l'année 2014 des éléments suivants :

Charges courantes :

Eau	3050€
Electricité	16142€
Téléphone Informatique	1319€
Produit entretien	2186€
Photocopieur	563€
Loyer Photocopieur	1632€
Personnel	102167€
Fournitures scolaires	10236€
Papier	179€
Cinécran	290€
Théâtres	1138€
Transport Piscine	1324€
Pharmacie	356€
Entretien Bâtiments, Terrains	2725€
Contrôle Extincteur	114€
Maintenance Chauffage	4812€
Total	148 233€

L'école élémentaire de Lautrec comptant, pour l'année scolaire 2014/2015, 212 élèves, le coût par élève est donc : 148 233€ / 212 soit 699.21 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, Le Conseil Municipal décide d'augmenter le montant de la participation aux frais scolaires demandée aux communes ne possédant pas d'école élémentaire publique sur leur territoire et ayant des enfants domiciliés chez elles fréquentant l'école élémentaire de Lautrec.

Cette participation, au vu des dépenses réalisées en 2014, s'élève à 699.21 € par enfants. Ce tarif sera applicable pour l'année 2015/2016.

Conseil Municipal

Séance du 16 novembre 2015

Excusés : Vincent DESRUMAUX qui donne pouvoir à Jean-Luc GUIPPAUD
Gilles BERTRAND qui donne pouvoir à Thierry DAGUZAN

Absents : Michel CARAYON

CCLPA : TRANSFERT DE LA COMPETENCE « CONSTRUCTION ET GESTION DE STRUCTURES D'ACCUEIL PERISCOLAIRE D'INTERET COMMUNAUTAIRE »

Considérant la délibération du Conseil de Communauté n° 2015/143 du 29 septembre 2015, relative au transfert de la compétence optionnelle « Construction et gestion de structures d'accueil périscolaire d'intérêt communautaire »,
Mme Alexandra Taillandier expose aux membres du Conseil Municipal que les nouvelles dispositions règlementaires introduites par la parution du décret n° 2014-1320 du 3 novembre 2014 ont redéfini les temps extrascolaires (vacances scolaires) et périscolaires (journées avec école). En vertu de ces dispositions, les mercredis après-midi ont été redéfinis en temps périscolaire.
Pour cela, et compte tenu de la volonté des membres de la CCLPA que la Communauté de Communes reste compétente sur les temps d'accueil du mercredi après-midi hors vacances scolaires, Mme Taillandier Alexandra propose de transférer à la CCLPA la compétence optionnelle « Construction et gestion de structures d'accueil périscolaire d'intérêt communautaire ».
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le transfert de cette compétence optionnelle.

CCLPA : APPROBATION ET SIGNATURE DU PROCES VERBAL DE MISE A DISPOSITION D'UN BATIMENT SITUE AU GROUPE SCOLAIRE POUR L'ACTIVITE ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE

Mme Taillandier rappelle au Conseil Municipal que la Communauté des Communes du Lautrécois et Pays d'Agout (CCLPA) a, par délibération en date du 18 décembre 2014, modifié ses statuts et pris la compétence « Accueil de loisirs sans hébergement ». La commune de Lautrec a, par délibération en date du 22 janvier 2015, approuvé cette modification et opéré ainsi le transfert de la compétence « accueil de loisirs sans hébergement » à compter du 01 janvier 2015.
Conformément à la loi du 13 août 2004 et à la circulaire du 15 septembre 2004 relatives aux nouvelles dispositions concernant l'intercommunalité, les biens et équipements concernant l'exercice de la compétence doivent obligatoire être transférés à la CCLPA. La compétence « Accueil de loisirs sans hébergement » s'exerçant au sein du groupe scolaire Jean-Louis Etienne, la Commune doit mettre à disposition de la CCLPA une partie de ces locaux.
A cette fin, un procès-verbal de mise à disposition gratuite définissant les modalités de cette dernière doit être approuvé avec la CCLPA.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de mise à disposition à titre gratuit du bâtiment dédié à l'accueil de loisirs sans hébergement, à savoir une partie du groupe scolaire Jean-Louis Etienne, à la CCLPA.

RECOMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Monsieur le Maire informe les membres de l'Assemblée de la nécessité de modifier la composition du Conseil de Communauté car la composition actuelle, qui prévoit 32 délégués et qui a été définie par un accord local, n'est pas conforme aux dernières dispositions fixées par la loi du 9 mars 2015.
En effet, la loi du 9 mars 2015 prévoit, qu'en cas de renouvellement intégral ou partiel du Conseil Municipal d'une commune membre d'une communauté de communes dont la répartition des sièges de l'organe délibérant a été établie par accord intervenu avant le 20 juin 2014, il est procédé à une nouvelle détermination du nombre et de la répartition des sièges de conseillers communautaires.

Conseil Municipal

Monsieur le Maire précise qu'un renouvellement partiel du Conseil Municipal de Brousse est prévu.
Pour cela, Monsieur le Maire propose de fixer à 37 le nombre de délégués communautaires, conformément à la possibilité d'un accord local et d'approuver la répartition du nombre de délégués communautaires comme indiquée ci-après :

« Les Communes adhérentes sont représentées au Conseil de Communauté dans les conditions suivantes :

Lautrec :	4 délégués
Vielmur sur Agout :	4 délégués
Saint-Paul Cap de Joux :	2 délégués
Damiatte :	2 délégués
Fiac :	2 délégués
Guitalens-l'Albarède :	2 délégués
Vénès :	2 délégués
Fréjeville :	1 délégué
Montdragon :	1 délégué
Serviès :	1 délégué
Cuq :	1 délégué
Jonquières :	1 délégué
Saint-Julien du Puy :	1 délégué
Teyssode :	1 délégué
Viterbe :	1 délégué
Brousse :	1 délégué
Saint-Genest de Contest :	1 délégué
Cabanès :	1 délégué
Puycalvel :	1 délégué
Carbes :	1 délégué
Montpinier :	1 délégué
Prades :	1 délégué
Laboulbène :	1 délégué
Magrin :	1 délégué
Peyregoux :	1 délégué
Pratviel :	1 délégué

Conformément à l'article 8 de la loi du 16 décembre 2010 de réforme des Collectivités Territoriales, les communes qui ne disposeront que d'un seul délégué désigneront, dans les mêmes conditions, un délégué suppléant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la composition du futur Conseil Communautaire du Lautrécois - Pays d'Agout, conformément à un accord local, selon la répartition détaillée ci-dessus, et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

AVIS SUR LE PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Considérant que le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale présenté par Monsieur le Préfet propose pour la Communauté de Communes du Lautrécois - Pays d'Agout que le périmètre reste inchangé,
Considérant les délibérations prises par les Communes de Missècle et de Moulayrès d'intégrer la Communauté de Communes du Lautrécois – Pays d'Agout et de sortir ainsi de la Communauté de Communes Tarn et Dadou,
Vu la délibération du Conseil de la Communauté de Communes du Lautrécois - Pays d'Agout n°2015/140 du 29 septembre 2015, donnant un avis favorable, à l'unanimité, pour l'adhésion des Communes de Missècle et de Moulayrès,
Compte tenu de l'ensemble des éléments présentés, Monsieur le Maire propose donc aux membres du Conseil Municipal de donner leur avis sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis défavorable au projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.

CONVENTION DE MENAGE AVEC LA GENDARMERIE – REVISION DU TARIF

La Commune de Lautrec est signataire d'une convention avec la Gendarmerie pour l'entretien des locaux. La Commune met à disposition un agent communal, à raison d'une heure trente par semaine et au prix de 19€ (coût de l'agent + produits d'entretien).

Conseil Municipal

Par délibération en date du 25 juin 2015, le Conseil Municipal avait approuvé le renouvellement de cette dernière pour 2015.

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que la convention prévoit un renouvellement par tacite reconduction, chaque année jusqu'en 2017, et la possibilité de réviser le prix de la prestation sachant que cette dernière est encadrée et ne peut excéder 5% par an, soit une augmentation de 0.95€ ce qui porterait le coût de l'intervention à 19.95€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 17 voix pour et 1 abstention (C.COUGNENC) décide :

de renouveler la convention avec la Gendarmerie pour les années 2016-2017 et de fixer le prix de la prestation à 19.95€

DENOMINATION DES VOIES DU HAMEAU DES COUSTEILLES

M. Jean-Luc Guippaud informe le Conseil Municipal qu'il est devenu nécessaire de dénommer les voies du hameau « Les Cousteillès » afin de faciliter un meilleur repérage pour les services de secours, postaux, livraisons....

Après une consultation auprès des habitants, la Commission Urbanisme et Voirie a recensé les différentes propositions :

1 : Rue des Sols

2 : Rue des menuisiers

3 : Rue du Mas Naut

4 : Place de la forge

5 : Impasse des Jardins

6 : Chemin de l'école

7 : Route de Jonquières

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide les dénominations de voies aux Cousteillès.

CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE ET DE DANSE DU TARN – ADHESION DE LA COMMUNE

Mme Gourlin informe le Conseil Municipal que la commune a été saisie de plusieurs demandes de familles lautrécoises qui souhaitent s'inscrire aux cours du Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn.

Les inscriptions des élèves lautrécois ne sont possibles que si la commune conventionne avec le Conservatoire du Tarn. La convention ayant pour objet la prise en charge financière par la commune d'une partie des frais de scolarité des élèves inscrits.

Les frais de scolarité s'élèvent approximativement à 450 € par élève /an.

Mme Gourlin demande aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur l'adhésion de la commune au Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de conventionner avec le Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn, et autorise Monsieur le Maire à signer la convention dont un exemplaire sera joint à la présente délibération.

CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE ET DE DANSE DU TARN : PARTICPATION DES FAMILLES

Mme Gourlin rappelle au Conseil Municipal, qu'en conventionnant avec le Conservatoire du Tarn, la Commune s'engage à participer financièrement aux frais de scolarité des élèves inscrits tout au long de leurs études, même si la Commune vient à dénoncer la convention.

Ces inscriptions représentant un coût supplémentaire pour le Budget de la Commune, Mme Gourlin précise que la Commune a la possibilité de demander le remboursement de ses frais aux familles.

Elle propose que l'inscription ou la réinscription au Conservatoire pour l'année scolaire N, qui nécessite obligatoirement, chaque année le visa du Maire, soit conditionnée par le dépôt d'un chèque et l'émission d'un titre comptable dont le montant correspondra à la participation communale de l'année scolaire N-1, ne connaissant pas le tarif de l'année N au stade de l'inscription. Un titre complémentaire sera émis à l'encontre des familles lorsque le Conservatoire du Tarn factura à la Commune le tarif définitif pour l'année scolaire N.

Conseil Municipal

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de demander le remboursement de la participation communale aux frais de scolarité du Conservatoire du Tarn aux familles souhaitant inscrire un élève dans les conditions exposées ci-dessus.

DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de réaliser une décision modificative sur le Budget Primitif de la Commune pour équilibrer les comptes en section de Fonctionnement .

Il propose au Conseil de réaliser la décision modificative suivante :

Budget Commune :

Compte 673 : + 2557 €
Compte 61522 : - 2000 €
Compte 6236 : - 557 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de réaliser la décision modificative ci-dessus sur le Budget Primitif 2015 de la Commune.

Séance du 14 décembre 2015

Excusés : Gilles BERTRAND qui donne pouvoir à Jean-Luc GUIPPAUD

Vincent DESRUMAUX qui donne pouvoir à Thierry BARDOU

Alexandra TAILLANDIER qui donne pouvoir à Florence GOURLIN

CCLPA : DESIGNATION D'UN CONSEILLER COMMUNAUTAIRE SUPPLEMENTAIRE

Par délibération en date du 16 novembre 2015, le Conseil Municipal avait approuvé la composition du futur conseil de Communauté de la CCLPA, conformément à l'accord local, portant ainsi à 37 le nombre de conseillers communautaires au lieu de 32 et à 4 le nombre de siège pour notre commune au lieu 3. L'arrêté portant composition du conseil de la Communauté de Communes du Lautrecois – Pays d'Agout, conformément à cet accord local, a été signé par M. le Préfet du Tarn en date du 26 novembre 2015.

M. Le Maire propose au Conseil Municipal de désigner ce quatrième conseiller communautaire. Cette désignation doit intervenir conformément à l'article L 5211-6-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseiller communautaire est élu parmi les membres du Conseil Municipal. M. Le Maire demande à l'assemblée s'il y a des candidatures. Mme COUGNENC Claude et M.DELOUVRIER Edouard se portent candidats.

Après le vote à bulletin secret et le dépouillement,

M. Edouard DELOUVIER est élu Conseiller Communautaire de la CCLPA (Mme Claude COUGNENC : 5 voix ; M. Edouard DELOUVRIER : 14 voix).

BAIL COMMERCIAL DU CAFE PLUM

M. Edouard Delouvrier informe le Conseil Municipal que le Café Plum, actuellement locataire d'un local communal situé Cour Saint-Rémi, souhaite étendre son activité à compter du 1er janvier 2016 en créant une librairie et occuper, de ce fait, l'ensemble du bâtiment. Il rapporte que ce projet va engendrer des travaux importants de réaménagement du local. Après plusieurs rencontres avec les porteurs du projet, la Commission Economie, Commerce et Artisanat, dans sa séance du 2 décembre 2015, au vu des éléments financiers présentés, et compte tenu des investissements qui vont être réalisés par le Café Plum, propose de fixer le futur loyer à 1200€ mensuel avec les ajustements suivants : gratuité des 2 premiers mois de loyer pendant la réalisation des travaux, réduction mensuelle du loyer de 400€ jusqu'à l'atteinte du montant des travaux de mise en conformité et d'accessibilité.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide de valider ces propositions.

Conseil Municipal

SIGNATURE DU CONTRAT ENFANCE ET JEUNESSE

Mme Gourlin informe le Conseil Municipal que, suite au transfert de compétence au 01 janvier 2015 définissant le temps périscolaire de compétence communale, il est nécessaire de solliciter la signature d'un Contrat Enfance Jeunesse auprès de la CAF pour permettre le maintien de l'engagement financier de la commune en faveur des actions périscolaires. Dans cette perspective, il est proposé de:
solliciter auprès de la CAF la signature du Contrat Enfance Jeunesse pour une durée de 4 ans (2015-2018) ; de maintenir les services existants pendant la durée du contrat et d' accompagner les actions nouvelles retenues au vu des critères d'éligibilité fixés dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse.
Mme Gourlin rappelle qu'une réflexion partenariale a été engagée au niveau local pour établir un diagnostic territorial et élaborer de manière concertée un projet éducatif de territoire qui réponde aux besoins des enfants et aux attentes des familles dans le contexte socio-économique actuel.
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, approuve la signature du Contrat Enfance Jeunesse 2015-2018.

TARIF ASSAINISSEMENT 2016

Le Conseil Municipal doit se prononcer, comme chaque année, sur le tarif de l'assainissement. L'an passé, le Conseil Municipal avait dû augmenter le tarif et l'avait porté à 1 € le m3 d'eau réellement consommé afin de pouvoir continuer à bénéficier des aides de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide de maintenir le tarif de 1 € le m3 d'eau réellement consommé pour l'année 2016.

INDEMNITE DE CONSEIL DU TRESORIER POUR 2015

Comme chaque année, il y a lieu d'attribuer une indemnité de conseil au Percepteur.
Après en avoir délibéré, par 3 voix contre, 10 abstentions et 6 voix pour, le Conseil Municipal décide d'attribuer conformément à l'arrêté ministériel du 16 décembre 1983, 500.03€ brut à M. BAULES et 45.73 € à Mme COSTE au titre des indemnités de conseil.

INDEMNITE DE GARDIENNAGE DES EGLISES

Il y a lieu, comme chaque année, de verser à l'Abbé Maynadier des indemnités pour le gardiennage de l'Eglise. Monsieur le Maire rappelle au Conseil qu'en 2014 il lui avait alloué une somme de 400 €. Il propose au Conseil Municipal de reconduire le même montant pour l'année 2015. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de verser 400 € à l'Abbé Maynadier au titre des indemnités de gardiennage de l'Eglise pour l'année 2015.

DECISIONS MODIFICATIVES AU BUDGET DE LA COMMUNE ET DE L'ASSAINISSEMENT

DM 1

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de réaliser des décisions modificatives sur le budget de l'Assainissement pour équilibrer les comptes en section de fonctionnement.
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide de réaliser les décisions modificatives suivantes sur le budget 2015 de l'Assainissement.

Compte 658 : + 250 €

Compte 6061 : -250 €

DM2

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de réaliser des décisions modificatives sur le budget de la Commune pour équilibrer les comptes en section de fonctionnement.
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide de réaliser les décisions modificatives suivantes sur le budget 2015 de la Commune.

Conseil Municipal

Dépenses

Compte 6411 : personnel titulaire +5 000 €

Compte 6413 : personnel non titulaire + 5 000 €

Compte 6451 : cotisations URSSAF + 6 554 €

Compte 022 : dépenses imprévues -12 756 €

Recettes

Compte 7484 : dotation recensement + 3 798 €

DM3

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de réaliser des décisions modificatives sur le budget de la Commune pour équilibrer les comptes en section de fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 2 voix contre (C.Cougnenc, Q.Vicente), décide de réaliser les décisions modificatives ci-dessus sur les budgets 2015 de la Commune.

Fonctionnement :

Dépenses

60612 : + 5 000 €

60632 : + 5 000€

61558 : + 3 000 €

6156 : + 2 000 €

617 : + 5 000 €

6288 : + 3 000€

Compte 023 : - 23 000 €

Investissement :

Dépenses

2315-10005 : - 13 000 €

2313 - 10 : - 10 000 €

Recettes

Compte 021 : - 23 000 €

TARIF EMPLACEMENT MARCHE DE NOEL 2015

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de reconduire les tarifs tels que présentés pour le marché de Noël 2014, c'est-à-dire : - 80 € les deux jours pour les commerçants artisans non lautrécois

- 50 € les deux jours pour les commerçants et artisans lautrécois.

CREATION REGIE MARCHE DE NOEL 2015

Cette année, le Marché de Noël aura lieu le 19 et le 20 décembre 2015. Afin de pouvoir encaisser les droits de place afférents à ce marché de Noël, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide que créer une régie de recettes.

Les comptes rendus détaillés des conseils municipaux sont consultables au secrétariat de la mairie ainsi que sur le site internet de la commune.

État Civil

NAISSANCES

Nathan GOURDON
le 13 mars 2015

Ema LACOURTE
le 30 août 2015

Alice FRIAS
le 18 septembre 2015

Louis GUIPPAUD
le 3 ocotbre 2015

Julie MASSIES LEFEVRE
le 19 novembre 2015

Comme un chef !

Epaule d'agneau farcie à la crème d'Ail Rose de Lautrec

Pour 6 pers : 1 épaule d'agneau de 1,5 kg désossée. Pour la farce : 4 tranches de pain rassis, 1 foie de volaille, 300 g de chair à saucisse, 3 gousses d'Ail Rose de Lautrec, 100 g de pistaches, 3 œufs, Sel, poivre. Pour la crème d'ail rose de Lautrec : 50 cl de lait, sel, poivre, 20 gousses d'ail rose de Lautrec, 2 cuil. à soupe de maïzena diluées dans un peu d'eau.

Faire la farce dans un mixeur. Mettre le pain, l'ail et le foie et mixer 5 min, rajouter le reste des ingrédients et mixer encore 5 min. Farcir l'épaule, la ficeler comme un rôti, mettre dans un plat à four avec un filet d'huile, saler, poivrer et mettre au four à 220° pendant 40 min. Pendant ce temps mettre le lait dans une casserole avec les gousses d'ail pelées, 3 pincées de sel, 2 pincées de poivre et faire chauffer à petite ébullition 20 min. Une fois l'ail cuit l'écraser à la fourchette et lier avec la maïzena, réserver au chaud. A la fin de la cuisson de l'épaule, déglacer avec un demi verre d'eau et récupérer le jus de cuisson pour l'incorporer à la sauce à l'ail rose de Lautrec. Découper l'épaule et napper de sauce. Servir.

Auberge Le Garde Pile

État Civil

MARIAGE

Jean-François GISQUET & Ilona BINEVSKA
le 31 octobre 2015

ILS NOUS ONT QUITTES

Georgina BOTANA vve TABORDA
le 19 septembre 2015 *Les Quiétudes*

Madeleine MONTELEON vve BILLIRAS
le 22 septembre 2015 *Les Quiétudes*

Denise TERRAL vve COUTAL
le 28 septembre 2015

Aline REBEYROTTE vve CAPELLE
le 14 octobre 2015

Madeleine PELCA
le 20 octobre 2015 *Les Quiétudes*

Monique CREMADES
le 25 octobre 2015

Rosalie SICARD vve GABAUDE
le 1er novembre 2015 *Les Quiétudes*

Roger VIALA
le 8 novembre 2015 *Les Quiétudes*

Alice BASTIDE vve GARIBAL
le 1er décembre 2015 *Les Quiétudes*

Elise MOLINIER vve CARAYOL
le 4 janvier 2016 *Les Quiétudes*

LE 5 AVRIL 2016, LA TNT PASSE À LA HAUTE DÉFINITION

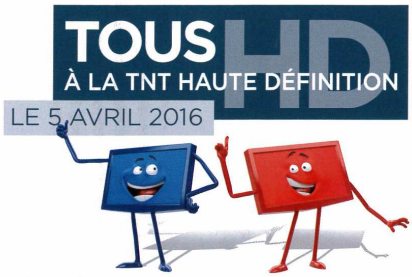

QUELLES CONSÉQUENCES POUR LES TÉLÉSPECTATEURS ?
QUE FAUT-IL FAIRE POUR ÊTRE PRÊT LE 5 AVRIL ?

VOIR SITE: www.recevoirlatnt.fr
tél : 0970818818 (prix d'un appel local)

Informations diverses

Heures d'ouverture Mairie

Lundi de 8h30 à 12h15
Mardi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30
Mercredi de 8h30 à 12h15 et de 14h à 17h30
Jeudi de 8h30 à 12h15
Vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h30
Samedi de 9h00 à 12h00

☏ **05.63.75.90.04**
Fax : 05.63.70.54.33
mairie-lautrec@wanadoo.fr

Heures d'ouverture
Déchetterie
Route de Puycalvel

Mercredi de 13h30 à 17h30
Samedi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30

Pour tous renseignements
☏ **05.63.71.10.14**

Permanence
Assistante Sociale

Conseil Général
Mardi matin de 9h30 à 12h00
Sur rendez-vous uniquement
☏ **05.63.42.82.60**

M.S.A.
2ème mercredi du mois
de 9h00 à 11h00
☏ **05.63.48.40.19**

Les permanences se tiennent à la mairie
de Lautrec, dans la salle des permanences
située au 1er étage, face à l'escalier

Heures d'ouverture
Médiathèque Municipale

Mercredi
10h - 12h & 14h - 18h
Jeudi
17h - 19h
Vendredi
9h - 12h
Samedi
9h30 - 13h

☏ **05.63.75.04.30**

Heures d'ouverture
Office de Tourisme

Nov. / Déc. / Jan. /Févr. / Mars = Mardi au samedi
9h-12h30 et 14h-17h
Avril / Oct. = Mardi au samedi 9h30-12h30 et 14h-17h30
Mai / Juin / Sept. = Mercredi au samedi 9h30-12h30
et 14h-18h / Mardi et dimanche 14h-18h
Juillet / Août = Tous les jours 9h30-12h30 et 14h-18h30

☏ **05.63.75. 31.40**

Permanence ADMR

20 rue du mercadial
Lundi et vendredi
de 9h à 12h

☏ **05.63.70.40.86**
lautrec@fede81.admr.org

Croix-Rouge
Vestiaire

L'antenne Croix-Rouge de Lautrec reçoit
vos dons :
habits, jouets, couvertures, chaussures...
dans une salle de la cour de la mairie

1er mercredi tous les 2 mois
de 14h à 17h

Associations lautrécoises

SPORTS ET LOISIRS

- **Dojo Lautrec**

Karin Halvorsen, Jean Petit 81100 CASTRES 06.45.30.35.76

- **La Gaule du Bagas (Pêche)**

Alain Vié, La Fontésié 81440 JONQUIERES 05.63.74.36.90

- **Olympique Lautrécois de Football**

Sébastien Carlu, Brenas 81440 LAUTREC 06.32.67.11.32

- **Ping St Paulais**

Patrice Pradelles 06.09.91.48.79

- **Relais équestre de Brametourte**

Mme Gastou, Brametourte 81440 LAUTREC 05.63.75.30.31

- **Rugby Club Lautrécois**

Sébastien Carivenc, Le Batut 81440 LAUTREC 05.63.73.46.45

- **Société de Chasse**

Richard Roger, La Roque 81440 LAUTREC 06.17.24.22.29

- **Société de Pétanque**

Arnaud Monsarrat, Lempery 81440 LAUTREC 06.81.27.89.08

- **Tennis Club Lautrécois**

Caroline Vidal, 6ch. du Lagas 81440 LAUTREC 06.75.12.53.42

- **Union Sportive Vielmuroise (école de rugby enfants)**

Daniel Yvonneau, 34 ch. des Caussinals 81570 VIELMUR/AGOUT 06.79.78.55.22

ENFANCE

- **Accueil de Loisirs « La Promenade »**

Cathy Bilotte, Groupe éducatif 81440 LAUTREC 05.63.75.30.54

- **Les Petits Meuniers de Lautrec (association de parents)**

Valérie Gorse, La Promenade 81440 LAUTREC 05.63.70.49.88

DIVERS

- **Coeur de nuage**

Viviane Ducrès, Prat d'Aucou 81440 LAUTREC 05.63.75.39.94

- **Conseil Paroissial**

Gérard Solomiac, Place de l'église 81440 LAUTREC 05.63.75.33.41

- **FNACA**

Gilbert Auriol, 2 ch. de Ramières 81120 REALMONT 05.63.79.59.36

- **Génération mouvement**

Lucette Auret, Lévéjac 81570 CARBES 05.63.72.50.49

- **Site Remarquable du Goût**

L.Marti & G. Bardou, Rue du Mercadial 81440 LAUTREC

CULTURE

- **Comité des Fêtes**

Jean-Rémi Fabriès, Fontaurie 81220 SERVIES 06.81.27.23.62

- **Drôles d'Idées (Arts du cirque)**

Christophe Euriot, 4 Rue de la Brèche 81440 LAUTREC 05.63.75.37.45

- **Eclats de Rimes**

Mary Lugan, L'Albarine 81440 LAUTREC 05.63.70.45.83

- **Le Fil de l'autre**

Marie-Neige Roussel, 3 rue du Mallegou 81440 LAUTREC 06.72.78.03.82

- **GERAHL**

Jacques Mathieu, Rue du Château 81440 LAUTREC 06.08.45.71.64

- **Les Musicales**

Jérôme Rivel, 23 rue Louis Cros 81440 LAUTREC 05.63.70.45.91

- **Ma Case**

Loïc Edline, Café Plùm 81440 LAUTREC 05.63.70.83.30

- **Maison des Jeunes et de la Culture (MJC)**

Jacques Valière, 23 rue Louis Cros 81440 LAUTREC 05.63.75.94.92

- **Pinceaux de Cocagne**

Mathilde Vernazobres, 2 Place du Monument 81440 LAUTREC 05.63.58.31.91

- **Sauvegarde des Anciens Métiers**

Alain Bonnafous, Rte de Roquecourbe 81440 LAUTREC 05.63.70.62.36

- **Si and Si**

Aurélie Mazerm, chez Aline Thomas 1 rue du St Esprit 81440 LAUTREC 06.63.23.92.81

- **Théâtre de l'Isatis**

Gisèle Bastié 05.63.41.02.67

SOCIAL

- **Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)**

Pierre Roger, La Roque 81440 LAUTREC 05.63.75.92.17

- **Antenne Croix-Rouge**

Jean-Luc Faupin, Av. Ch de Gaulle 81120 REALMONT 05.63.55.59.77

AGRICULTURE

- **Centre Cantonal des Jeunes Agriculteurs (CCJA)**

Grégory Galzin, Flesvie 81440 VENES 05.63.75.00.15

- **Confrérie de l'Ail Rose**

secrétariat 05.63.74.30.68
Robert Pagès, Al Deves 81500 LABASTIDE ST GEORGES 05.63.58.21.03

- **Syndicat de Défense du label rouge**

Jean-François Tournié, 20 rue du Mercadial 81440 LAUTREC 05.63.75.90.31

Si vous souhaitez recevoir le bulletin municipal en version électronique,
merci de communiquer votre adresse mail au secrétariat de la mairie :

mairie-lautrec@wanadoo.fr

Vos idées nous intéressent.
Une boîte à idées a été mise en place dans le hall de la mairie. Vous pouvez y déposer vos suggestions, vos souhaits…

Idées, suggestions :

……

……

……

……

……

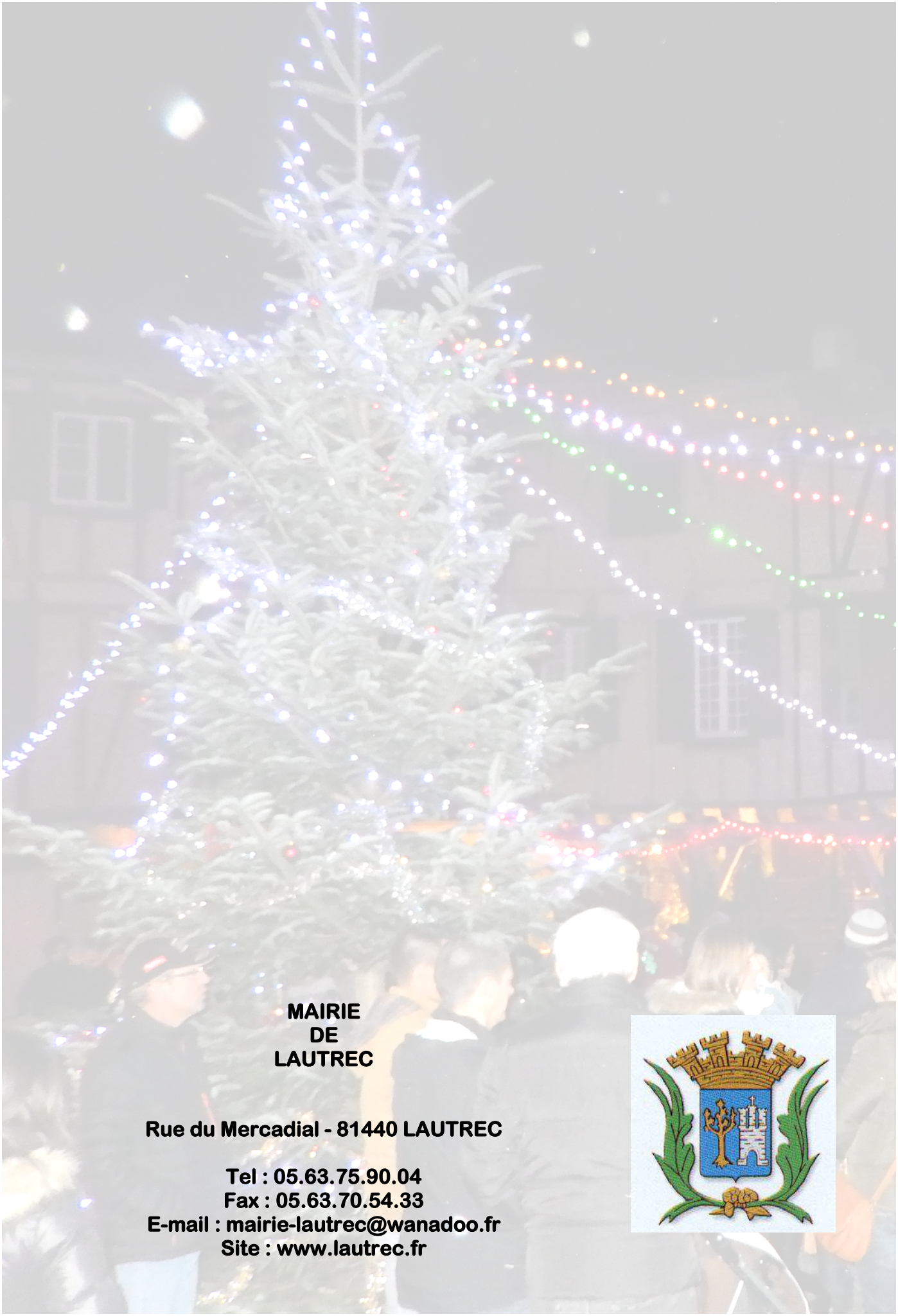

MAIRIE
DE
LAUTREC

Rue du Mercadial - 81440 LAUTREC

Tel : 05.63.75.90.04
Fax : 05.63.70.54.33
E-mail : mairie-lautrec@wanadoo.fr
Site : www.lautrec.fr